

XXIII.

M. de Maisonneuve résolu d'aller demander à la Compagnie de Montréal un renfort devenu nécessaire.

Les pertes que Villemarie faisait si fréquemment, malgré la valeur des colons, avaient réduit de beaucoup leur nombre. Nous avons dit que, pour conserver le bâtiment de l'Hôtel-Dieu, transformé en forteresse, M. de Maisonneuve n'avait pu y mettre que dix-sept hommes de garnison, y compris le major Closse ; et, au rapport du P. Ragueneau, il ne restait en tout, tant à l'Hôtel-Dieu qu'au Fort, qu'environ cinquante Français, cette année 1651. “ Ce triste état ayant continué près de deux ans sans recevoir ni forces, ni secours de France, dit mademoiselle Mance, et nous voyant dans une extrême faiblesse, sans pouvoir recevoir de renforts d'aucun des autres postes de ce pays, la crainte et l'effroi étaient partout. On ne parlait que des excès et des cruautés que les Iroquois exerçaient ici et ailleurs, et des ravages auxquels ils se portaient tous les jours, si bien que tout le pays était comme aux abois. Tous voulaient quitter le Canada, on ne s'entretenait d'autre chose ; et on eût été forcé de prendre ce parti, si Dieu n'eût remédié à nos maux, comme il le fit en inspirant à M. de Maisonneuve de faire un voyage en France, pour demander du secours à Messieurs de Montréal.” Il paraît que mademoiselle Mance parle ainsi, par un effet de sa modestie ordinaire, et que ce fut elle-même qui donna à M. de Maisonneuve ce salutaire conseil. Du moins, M. Dollier de Casson assure que mademoiselle Mance, considérant et pesant l'état alarmant des circonstances, conseilla à M. de Maisonneuve d'aller en France, pour en ramener un renfort devenu nécessaire à la conservation du pays. Quoi qu'il en soit, mademoiselle Mance ajoute ce qui suit : “ M. de Maisonneuve, résolu de passer en France pour demander du secours à Messieurs de Montréal, me dit que, s'il ne pouvait obtenir au moins cent hommes, il ne reviendrait plus à Villemarie ; et dans ce cas, me manderait de m'en retourner en France, avec tout ce que nous étions de monde, et d'abandonner l'habitation.”

XXIV.

Mademoiselle Mance offre à M. de Maisonneuve vingt-deux mille francs de l'Hôpital, pour lever une recrue.

“ Moi, faisant réflexion sur notre état désolant, et étant dans une grande peine et angoisse d'esprit, de voir les choses en une réelle extrémité, je recommandai très-humblement à Dieu et à la Très-Sainte Vierge cette habitation de Villemarie, sous la protection de laquelle elle est placée, la suppliant très-instamment d'avoir pitié de nous et de tout ce pauvre pays désolé. Comme je savais que vingt-deux mille livres de la fondation de l'hôpital avaient été placées chez M. de Renty, qui étaient prêtes à être remboursées, il me vint à l'esprit qu'un bon moyen pour nous tirer de cet état de faiblesse, ce serait de prendre cette somme pour l'employer à nous amener du renfort ; qu'il valait mieux conserver de cette sorte l'habitation de Villemarie, que de l'abandonner, faute de secours, à la merci et aux furies insolentes des Iroquois ; que ces barbares prendraient de là sujet de se moquer de notre religion, et de